

Public cible :
Professionnels dans une fonction budgétaire AS

Pré-requis :
Avoir réalisé le parcours complet de la formation initiale budget AS et/ou avoir participé aux modules 2 (Outil et suivi budgétaire) et 3 (Clôture budgétaire)

Pour suivre la formation, les stagiaires devront se munir d'une liste de documents qui leur sera fournie en amont

Modalités pratiques
Durée : en présentiel 3 jours soit 21 heures de formation

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivre des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
450 €

Modalités animation :
Présentiel

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
8 à 12 personnes

Tarification :
450 €/agent

BUDGET ACTION SOCIALE - Module complémentaire - Le fonds de roulement

MAJ : Mardi 23 décembre 2025

Objectifs professionnels :

Maîtriser les mécanismes du fonds de roulement pour optimiser l'utilisation des dotations;
Analyser et piloter le budget d'action sociale à partir du fonds de roulement

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier les mécanismes et les composantes du fonds de roulement (FDR)
- Analyser les fonds de roulement, dont le FDR écrutable
- Utiliser de façon optimale la dotation d'action sociale
- Piloter les fonds locaux en action sociale
- Déterminer sa marge de manœuvre pour décider de nouveaux projets

Contenu :

Ce module opérationnel est un module de perfectionnement à l'évaluation du fonds de roulement de la gestion sociale et familiale (SF) et au pilotage budgétaire des fonds locaux des Caf :

- Projection des dépenses et des recettes de la date d'extraction des situations budgétaires issues de MAGIC jusqu'au 31/12/N pour ajustement des prévisions de consommation
- Réalisation de la simulation via l'outil national de calcul du FDR
- Acquisition des mécanismes de variation du fonds de roulement (variation des affectations, des provisions, des neutralisations,...)
- Evaluation du fonds de roulement écrutable au 31/12/N

Méthodes mobilisées :

Pédagogie active et interactive.
Apports théoriques et concrets.

Exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43